



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 24 mars 2010 — N° 98

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant le 90^e anniversaire de naissance de M. Paul Gérin-Lajoie.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant La Maison des jeunes d'Oka.

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la Semaine des travailleuses et travailleurs sociaux.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant la 44^e édition du Festival Folifrets de Chibougamau–Baie-James.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant la Soirée des Orchidées 2010.

24 mars 2010

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant le Mois du cancer colorectal.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des adultes en formation.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant le Centre communautaire Normandie.

À 9 h 56, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

24 mars 2010

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Weil, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 94 Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 94.

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 23 mars 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi donnant suite à l'énoncé économique du 14 janvier 2009, au discours sur le budget du 19 mars 2009 et à certains autres énoncés budgétaires. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1127-20100324)

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 23 mars 2010, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 83, Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques.

(Dépôt n° 1128-20100324)

24 mars 2010

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 195 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles;
(Dépôt n° 1129-20100324)

L'extrait d'une pétition, signée par 74 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.
(Dépôt n° 1130-20100324)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Copies de deux lettres datées respectivement du 28 juillet 2009 et du 29 septembre 2009, adressée à Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par de multiples signataires, concernant le cadre légal et réglementaire s'appliquant aux établissements d'enseignement privés;
(Dépôt n° 1131-20100324)

Une opinion juridique, datée du 28 septembre 2009, concernant le nombre d'heures d'enseignement prévu au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.
(Dépôt n° 1132-20100324)

24 mars 2010

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Charette (Deux-Montagnes), M. Dubourg (Viau), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement fédéral d'accorder de façon prioritaire des visas aux ressortissants haïtiens ayant obtenu leur certificat de sélection du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Charette (Deux-Montagnes), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine d'Actions contre le racisme qui s'est tenue du 11 au 21 mars 2010.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

24 mars 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Doyer (Matapédia), M. Bonnardel (Shefford) et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QU'en cette semaine des travailleuses et travailleurs sociaux du Québec, sous le thème *Passionnement Vôtre*, que l'Assemblée nationale, au nom de la population du Québec, témoigne de toute notre reconnaissance pour la compétence, le professionnalisme et le dévouement du personnel du secteur public : les enseignantes, le personnel de nos écoles, les travailleuses sociales, les techniciennes de laboratoire, les pharmaciennes d'hôpitaux, les infirmières, les auxiliaires et les préposées, les secrétaires, les fonctionnaires consciencieuses, qui tous les jours rendent des services de qualité que nous réclamons à notre administration publique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation des travaux de la commission et à la vérification des engagements financiers des ministères et organismes.

24 mars 2010

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil ainsi que les amendements transmis par M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

À 11 h 36, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 03.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bonnardel (Shefford) propose :

QUE la Commission de l'administration publique entende Me Marc Bellemare, avant la fin de la présente période des travaux, concernant le financement des partis politiques, tout en lui procurant l'immunité parlementaire.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont réservées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 5 minutes sont allouées au député de Mercier, 3 minutes 15 secondes sont allouées à l'ensemble des autres députés indépendants; 33 minutes 45 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 23 minutes sont allouées à l'opposition officielle; 40 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Un débat s'ensuit.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. Bonnardel (Shefford) retire certains propos non parlementaires, à trois reprises.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. St-Arnaud (Chambly) retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

24 mars 2010

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 71 en annexe)

Pour : **50** Contre : **59** Abstention : **0**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 25 mars 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 22, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 25 mars 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

24 mars 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bonnardel (Shefford) :

(Vote n° 71)

POUR - 50

Aussant	Curzi	Léger	Rebello
Beaudoin	Deltell	Lemay	Richard
<i>[Rosemont]</i>	Doyer	Malavoy	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Beaudoin	Drainville	Maltais	Robert
<i>[Mirabel]</i>	Dufour	Marceau	Simard
Bédard	Ferland	Marois	<i>[Richelieu]</i>
Bergeron	Gaudreault	McKay	St-Arnaud
Bérubé	<i>[Jonquière]</i>	Pagé	Traversy
Blanchet	Gauvreau	Pelletier	Tremblay
Bonnardel	Girard	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Trottier
Boucher	Grondin	Pelletier	Turcotte
Bouillé	Hivon	<i>[Rimouski]</i>	Villeneuve
Champagne	Khadir	Pinard	
Charette	Lapointe	Poirier	
Cloutier	Leclair	Ratthé	

CONTRE - 59

Arcand	Charlebois	Hamad	Paquet
Auclair	Chevarie	Huot	Pigeon
Bachand	Corbeil	James	Reid
<i>[Outremont]</i>	Courchesne	Kelley	Rotiroti
Bachand	D'Amour	L'Écuyer	Simard
<i>[Arthabaska]</i>	Diamond	Lehouillier	<i>[Dubuc]</i>
Bergman	Drolet	Lessard	Sklavounos
Bernard	Dubourg	MacMillan	St-Amand
Bernier	Dupuis	Mamelonet	St-Pierre
Billette	Dutil	Marcoux	Thériault
Blais	Gagnon-Tremblay	Marsan	Tomassi
Bolduc	Gaudreault	Matte	Vallée
Boulet	<i>[Hull]</i>	Moreau	Vien
Carrière	Gautrin	Morin	Weil
Charbonneau	Gignac	Normandeau	Whissell
Charest	Gonthier	Ouellette	